



### Mida FLOW 142

Edition: 4.0  
Date: 12/11/2014  
Page: 1/7

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange  
Nom du produit : Mida FLOW 142  
Code du produit : 756 CLP

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Description/Emploi : Détergent. Réserve à un usage professionnel.

###### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'utilisation déconseillée

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Christeyns NV  
Afrikalaan 182  
9000 GENT - Belgique  
T +32 (0)9/ 223 38 71 - F +32 (0)9/ 233 03 44  
[info@christeyns.be](mailto:info@christeyns.be) - [www.christeyns.com](http://www.christeyns.com)

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

(B) Centre Anti-Poison Belgique: +32.70.245.245  
(FR) Centre Anti-Poison France: +33 45.42.59.59 ORFILA (INRS)/ +33 383.32.36.36 (NANCY)  
(DE) Giftnotruf Berlin: +49 (0)30 30686 790  
(CH) STIZ, tel. 145

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### 2.1.1. Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Met. Corr. 1 H290  
Skin Corr. 1A H314  
Aquatic Acute 1 H400

Texte complet des phrases H: voir section 16

###### 2.1.2. Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

R31  
C; R35  
N; R50

Texte complet des phrases R: voir section 16

###### 2.1.3. Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### 2.2.1. Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Composants dangereux :

Hydroxyde de sodium, Hydroxyde de potassium, Hypochlorite de sodium

Mentions de danger (CLP) :

H290 - Peut être corrosif pour les métaux  
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence (CLP) :

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des gants de protection, des vêtements de protection  
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher  
P305+P351+P338+P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin  
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé

Phrases EUH

: EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

**2.3. Autres dangers**

La substance répond aux critères de PBT conforme à la réglementation n° (EG). 1907/2006, annex XIII:

Ne pas applicable

P : non

B : non

T : non

La substance répond aux critères de vPBT conforme à la réglementation n° (EG). 1907/2006, annex XIII:

vP : non

vB : non

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substance**

Non applicable

**3.2. Mélange**

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Hydroxyde de sodium	(Numéro ° CAS) 1310-73-2 (Einecs nr) 215-185-5 (EG annex nr) 011-002-00-6 (N° REACH) 01-2119457892-27	5 - 15	C; R35
Hypochlorite de sodium	(Numéro ° CAS) 7681-52-9 (Einecs nr) 231-668-3 (EG annex nr) 017-011-00-1 (N° REACH) 01-2119488154-34	5 - 15	C; R34 R31 N; R50
Hydroxyde de potassium	(Numéro ° CAS) 1310-58-3 (Einecs nr) 215-181-3 (EG annex nr) 019-002-00-8 (N° REACH) 01-2119487136-33	< 5	Xn; R22 C; R35
2-Phosphonobutane-1,2,4-acide tricarboxylic	(Numéro ° CAS) 37971-36-1 (Einecs nr) 253-733-5 (N° REACH) 05-2115916380-54	< 5	Xi; R36

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hydroxyde de sodium	(Numéro ° CAS) 1310-73-2 (Einecs nr) 215-185-5 (EG annex nr) 011-002-00-6 (N° REACH) 01-2119457892-27	5 - 15	Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1A, H314
Hypochlorite de sodium	(Numéro ° CAS) 7681-52-9 (Einecs nr) 231-668-3 (EG annex nr) 017-011-00-1 (N° REACH) 01-2119488154-34	5 - 15	Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 2, H411
Hydroxyde de potassium	(Numéro ° CAS) 1310-58-3 (Einecs nr) 215-181-3 (EG annex nr) 019-002-00-8 (N° REACH) 01-2119487136-33	< 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1A, H314
2-Phosphonobutane-1,2,4-acide tricarboxylic	(Numéro ° CAS) 37971-36-1 (Einecs nr) 253-733-5 (N° REACH) 05-2115916380-54	< 5	Eye Irrit. 2, H319

Textes des phrases R et H: voir section 16

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

Conseils généraux : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

Contact avec la peau : Oter immédiatement tout vêtement ou chaussure souillés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Demander d'urgence une assistance médicale.

Ingestion : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Effets aigu d' inhalation : A forte concentration, les vapeurs peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

Effets aigu de peau : Brûlures en cas de contact avec la peau.

Effets aigu des yeux : Corrosif pour les yeux.

Effets aigu de voie orale : Brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Danger d'incendie : Non combustible mais favorise la combustion d'autres substances.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****6.1.1. Pour les non-secouristes**

Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées. Evacuer le personnel vers un endroit sûr.

**6.1.2. Pour les secouristes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

**7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Température de conservation : 5°C - 30°C. Protéger le produit des rayons solaires.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Hydroxyde de sodium (1310-73-2)**

Belgique	Valeur seuil (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Classification additionnelle	M
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>
Suisse	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>
Suisse	VME (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>
Suisse	Remarque (CH)	15 min

**Hydroxyde de potassium (1310-58-3)**

Belgique	Valeur courte durée (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Classification additionnelle	M
France	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>
Suisse	VME (mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>

**Mida FLOW 142****DNEL/DMEL (Travailleurs)**

Aiguë - effets systémiques, inhalation	3,1 mg/m <sup>3</sup>
Aiguë - effets locaux, inhalation	3,1 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets locaux, cutanée	0,5 % dans le mélange
A long terme - effets systémiques, inhalation	1,55 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets locaux, inhalation	1,55 mg/m <sup>3</sup>

**DNEL/DMEL (Population générale)**

Aiguë - effets systémiques, inhalation	3,1
Aiguë - effets locaux, inhalation	3,1 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets systémiques, orale	0,26 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	1,55 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets locaux, inhalation	1,55 mg/m <sup>3</sup>

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Protection des mains	: Des gants en PVC/en caoutchouc nitrile, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent). Epaisseur: 0,4 mm. Temps de pénétration: >480 min (level 6). La sélection de gants spécifiques pour une application et un moment d'utilisation spécifiques dans un lieu de travail dépend de plusieurs facteurs liés au lieu de travail, comme (la liste n'est pas exhaustive): autres substances chimiques pouvant être utilisées, conditions physiques (protection contre les coupures/perforations, compétence, protection thermique), et instructions/spécifications du fournisseur des gants.
Protection oculaire	: Lunettes de sécurité bien fermées avec protections latérales (EN 166).
Équipement spécial de sécurité	: Porter un vêtement de protection approprié (EN 14605).
Protection des voies respiratoires	: Veiller à une ventilation adéquate.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	: Liquide
État physique/Forme	: Liquide.
Couleur	: Jaune.
Odeur	: chlorée.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: > 13 (100%)
Point/intervalle de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: 1180 ± 25 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité	: Eau: Dispersable
Log Po <sub>e</sub>	: Aucune donnée disponible
Température d'autoinflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**10.4. Conditions à éviter**

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique (chlore).

**10.5. Matières incompatibles**

Aluminium et ses alliages. Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Hypochlorite de sodium (7681-52-9)**

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
----------------	--------------

**Hypochlorite de sodium (7681-52-9)**

DL50 cutanée lapin &gt; 2000 mg/kg

**Hydroxyde de potassium (1310-58-3)**

DL50 orale rat 333 mg/kg

ATE CLP (voie orale) 500,000 mg/kg de poids corporel

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité****Hypochlorite de sodium (7681-52-9)**

CL50 poisson 1 0,06 mg/l (fresh water)

CE50 Daphnie 1 0,141 mg/l (Daphnia magna - fresh water)

CE50 autres organismes aquatiques 1 0,026 mg/l (Crassostrea virginica - marine water)

CL50 poissons 2 0,032 mg/l (marine water)

**Hydroxyde de sodium (1310-73-2)**

CL50 poisson 1 35 (35 - 189) mg/l

CE50 Daphnie 1 40,4 mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.6. Autres effets néfastes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets / produits non utilisés : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

**14.1. Numéro ONU**

N° ONU (ADR) : 3266

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Nom d'expédition : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.

Description document de transport : UN 3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium, hypochlorite de sodium), 8, II, (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe (ADR) : 8

Étiquettes de danger (ADR) : 8

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ONU) : II

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****14.6.1. Transport par voie terrestre**

Danger n° (code Kemler)	: 80
Code de classification (ADR)	: C5
Dispositions spéciales (ADR)	: 274
Catégorie de transport (ADR)	: 2
Code du tunnel	: E
LQ	: LQ22
Quantités exceptées (ADR)	: E2

**14.6.2. Transport maritime**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**14.6.3. Transport aérien**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****15.1.1. Réglementations UE**

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Mida FLOW 142 n'est pas sur la liste Candidate REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

Composant	%
agents de blanchiment chlorés	5-15%
polycarboxylates, phosphonates	<5%

**15.1.2. Directives nationales**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**SECTION 16: Autres informations**

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 1907/2006/EEC. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Le fabricant n'est pas responsable pour des pertes ou des dégâts causés par l'utilisation de ces renseignements.

**HISTORIQUE**

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE :  
RÉVISION CHAPITRE(S) N° : 2,4,5,16

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
H290	Peut être corrosif pour les métaux

H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R22	Nocif en cas d'ingestion
R31	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R34	Provoque des brûlures
R35	Provoque de graves brûlures
R36	Irritant pour les yeux
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
C	Corrosif
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant
Xn	Nocif